LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 24 Edmonton, le vendredi 12 juin 1987 16 pages 0.50

Dossier à suivre

La Commission scolaire de St-Isidore vient d'indiquer son intention de créer une école élémentaire française sur le territoire de Rivière-la-Paix. C'est un nouveau dossier à suivre.



Robert Bourassa: Le Québec entre la tête haute

• *«Mulroney a vendu les droits des francophones hors Québec»*

L'ACFA DÉNONCE L'ACCORD DU LAC MEECH

YVES LAVERTU

EDMONTON - «Pour obtenir une entente avec le Québec, Brian Mulroney a vendu les droits des francophones hors Québec»

C'est en ces termes que s'est exprimé le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) Georges Arès quelques minutes seulement après la signature de l'accord du Lac Meech par les onze Premier ministre canadiens.

L'accord constitutionnel du Lac Meech du 3 juin dernier, signé après de longues heures de négociations a ainsi réussi à atteindre son but soit réintégrer la province du Québec dans le giron constitutionnel canadien.

Une des conditions essentielles à l'apposition de la signature du Premier ministre québecois Robert Bourassa à ce texte était qu'on reconnaisse le caractère distinct du Québec. Ce pré-requis a été reconnu.

Ce qui choque cependant le président de l'A.C.F.A. est plutôt la clause stipulant que les provinces ont le rôle de «préserver» la caractéristique fondamentale du pays. Cette caractéristique, non explicitement nommée, fait référence à l'aspect bilingue du pays.

Selon Georges Arès, cette clause risque d'être interprétée comme la consécration du statu quo au niveau de l'offre des services en français dans les provinces à majorité anglophone. L'accord est selon lui néfaste pour les francophones hors Québec parce qu'il ne force pas les législatures provinciales à promouvoir le caractère bilingue du pays.

Cette crainte est d'autant plus justifiée estime Georges Arès en raison des déclarations du Premier ministre albertain Don Getty qui considère que le mot «preserve» utilisé dans la version anglaise du texte signifie qu'il faut simplement préserver ce qui existe déjà, sans promouvoir plus qu'il ne le faut le bilinguisme en Alberta.

Le président de l'A.C.F.A. partage par ailleurs la préoccupation soulevée lors d'une entrevue à la télévision par l'ex-ministre libéral fédéral M. Jean Chrétien. Selon ce dernier, l'accord du Lac Meech serait dangereux si cette entente avait préséance sur la Charte canadienne des droits et libertés. Georges Arès fait valoir que si c'était le cas, une province comme l'Alberta sauterait facilement sur l'occasion afin de remettre constamment en question les revendications des Franco-Albertains s'appuyant sur des dispositions de cette Charte.

«J'en veux beaucoup à Brian Mulroney de n'avoir pas su protéger les droits des francophones hors Québec. C'était son devoir. Nulle part dans cet accord, il est question de promouvoir les droits des francophones hors Québec».

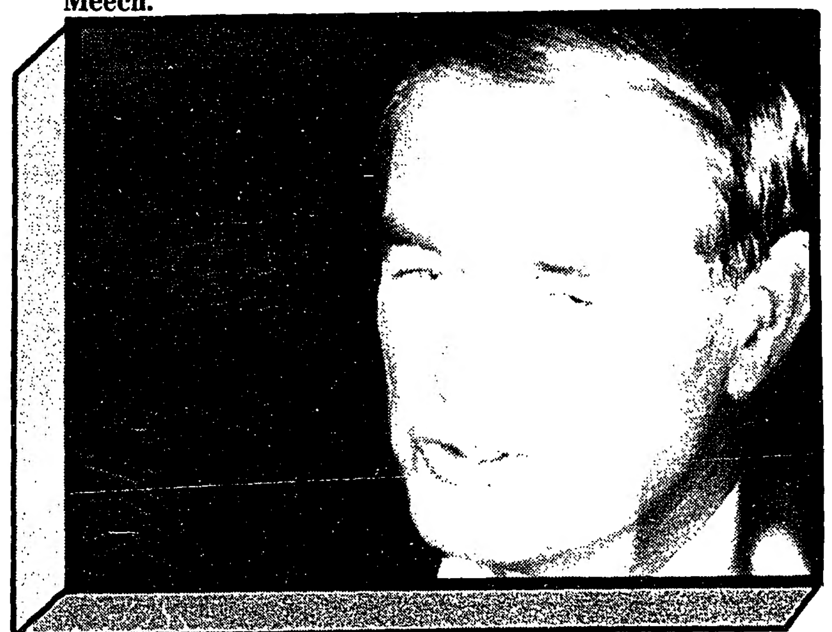
Quant au Québec, M. Arès explique amèrement qu'on ne peut pas directement blâmer la motivation de cette province à signer même si l'accord va à l'encontre des intérêts de la francophonie hors Québec. «C'était avant tout le devoir du fédéral de nous protéger».

Cependant, le président de l'A.C.F.A. exprime son regret que le Québec n'ait pas plus insisté pour que l'article 23 de la Charte canadienne sur les droits scolaires soit éclairci. Le ministre québecois des Relations inter-gouvernementales M. Gil Rémillard avait été approché il y a quelque temps par des dirigeants francophones afin que le Québec profite des négociations entourant l'accord constitutionnel pour demander des éclaircissements sur cet article jugé essentiel pour assurer la survie de la communauté francophone

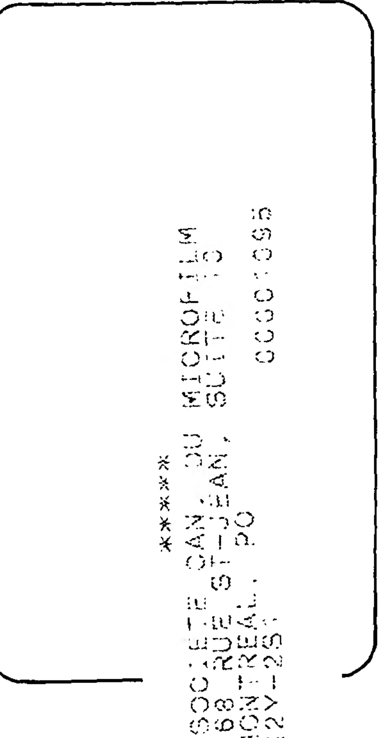
Voir ACCORD en page 10



Georges Arès rencontrait le 10 juin le Premier ministre du Québec pour discuter des suites à donner à l'accord du Lac Meech.



Don Getty croit que l'accord du Lac Meech ne donne rien mais n'enlève rien aux francophones hors Québec.





Trudeau. «Il était temps que quelqu'un le fasse»

FERNANDE BERGERON À L'ACFA PROVINCIALE



Mme Fernande Bergeron sera la nouvelle directrice du développement communautaire à l'ACFA provinciale. Voyez nos informations en page 6!

Counterpoint de Marie Moser: Le Canada français vu de l'Ouest

MIREILLE PRÉVOST

«Perhaps because I am part of a minority group in the West, my home, I cling ever more defensively to that which makes me different. It is like being a small pebble on a beach continually threatened by the next wave, and being washed out into the anonymity of the lake».

EDMONTON - Cet extrait, s'il s'avère une pierre d'amorce riche et prometteuse d'une dissertation empreinte d'un certain patriotisme, constitue le sentiment fondamental qui émane de la dernière nouvelle de Marie Moser, *Counterpoint*.

Il s'agit aussi du passage le plus autobiographique puisque l'auteure, représentante d'une troisième génération canadienne-française dans l'Ouest canadien prétend devoir sans cesse réaffirmer sa présence dans cette partie du pays.

Ce livre, on s'y engage dès la première page, on s'en laisse graduellement imprégner si bien qu'à un moment, on participe mentalement au récit et que sitôt mis de côté, on a envie d'y revenir.

Il raconte passionément la vie dans l'Ouest depuis trois générations. On s'identifie, on est heureux, on se révolte... mais on ne reste pas indifférent! Les personnages sont vite familiers; les endroits, on les reconnait. Le texte est léger, les descriptions sont précises: l'ensemble s'avère d'un réalisme troublant...

L'histoire est simple. Le mystère se mêle aux faits réels. Trois femmes: trois vies qui se juxtaposent ou se combinent, telle une courtepointe. De Vancouver, Odette part à la recherche de son passé albertain: une quête spirituelle et matérielle. Elle s'arrête à Edmonton où ses parents l'ont élevée puis poursuit sa route jusqu'à Saint-Prosper, là où ses grands-parents se sont établis, remplis d'espérance. C'est en quelque sorte un pélerinage, un désir de mieux comprendre ce qu'elle est devenue, un outil pour contrôler son univers personnel et familial...

Counterpoint constitue un maillon logique de la chaîne littéraire canadienne française. D'inspiration historique - comme il se doit - l'oeuvre se compare aux écrits de Gabrielle Roy (La Petite Poule d'eau) tant par son contenu que par sa forme.

Puisque l'Histoire des Canadiens français dans l'Ouest n'a jamais été vraiment écrite, *Counterpoint* pourrait en être l'ébauche. La formation académique de l'écrivaine confirme cette assertion. Bachelière en Sciences (Chimie) puis en Arts (Histoire canadienne), Marie Moser perfectionnera progressivement l'art d'exprimer des idées écrites. L'Histoire du Canada la passionne, particulièrement celle de ses origines dans l'Ouest canadien. Après avoir rédigé de courts ouvrages, écrit des historiettes pour la radio et reçu plusieurs mentions et prix, elle achève *Counterpoint* et remporte le premier prix de New Alberta Novelist Competition 1986. Ce succès entraîne la publication de son livre aux éditions Irwin.

Marie Moser est fière d'avoir posé les jalons d'une future Histoire canadienne française de l'Ouest. Comme Odette, elle se questionne...

Ce plaidoyer pour la nation canadienne française est pourtant écrit en anglais... À cette question, Marie Moser ne sourcille pas... D'une part, elle désire que son livre soit accessible à tous: les gens concernés mais aussi les autres, qui devraient être concernés... Après tout, ce n'est pas d'hier que l'on parle des problèmes linguistiques... Rappelons-nous l'Ordonnance de 1890 qui abolissait l'usage du français à la Législature... D'autre part, ses études en français ont été entrecoupées par de longues périodes anglaises... Les écoles francophones ne couraient pas les rues à l'époque! C'est donc en anglais que Marie Moser a appris à écrire... C'est dans cette langue que ses idées sont limpides...

Par contre, elle entrevoit avec bonheur l'éventuelle traduction de son travail car même s'il est dit que les personnages du livre se parlent français, l'authenticité et la chaleur de la langue de Molière manque un tout petit peu...

Counterpoint, il faut le lire... l'apprécier soi-même... Il donne du courage et confirme le bien-fondé des luttes quotidiennes.

MOSER, MARIE. Counterpoint. Irwin Publishing. Toronto, 1987. 166 pages.

A NOVEL BY MARIE MOSER

Puisque l'Histoire des Canadiens français dans l'Ouest n'a jamais été écrite, Counterpoint pourrait en être l'ébauche.

Marie Moser a remporté le prix de New Alberta Novelist Compétition 1986 pour son livre Counterpoint

De nombreux artistes de différents horizons participeront à la Semaine Francophone de Calgary

DAMIEN DUFOUR

CALGARY - Tous les francophones de Calgary se rencontreront de nouveau durant La Semaine Francophone du 24 au 28 juin. L'activité majeure sera un spectacle de variété le jour de la St-Jean Baptiste. Les grands noms de la francophonie en Ablerta et des artistes du Québec seront présents.

Claude Langlois est chanteur-compositeur-interprète originaire de Breakyville au Québec. Il demeure à Calgary depuis quelques années. Claude a produit avec Yvonne Mahé le spectacle diffusé lors de la dernière émission «À Guichet Fermé» de Radio-Canada. Il a été l'une des vedettes au spectacle de «La Semaine Francophone» l'an dernier. Eddy Cormier est bien connu des Franco-Albertains pour ses interprétations de Francis Cabrel et de Gilles Vigneault. Né à Havre St-Pierre dans le nord du Québec, il est professeur d'immersion à Calgary.

Les gigueurs de Calgary sous la direction de Marguerite Dodds-Belanger sont, eux aussi, très connus du public. Leurs danses font revivre le folklore québécois. La troupe a participé aux spectacles de l'Exposition Universelle de Vancouver l'été dernier. La Voix des Rocheuses sera présente de nouveau au spectacle. Cette chorale participera notamment au Festival international de chant chorale cet été à Québec.

Denise Wittnel est une chanteuse-interprète-compositeure originaire de l'Alberta très appréciée dans les milieux francophone et anglophone. Elle donne de nombreux spectacles en plein air et dans les cafés-chantant de la ville.

Jocelyne d'Amour interprétera des airs populaires du Québec. Mlle d'Amour occupe le poste d'agent de développement communautaire de la régionale de Calgary. D'autres artistes locaux tel Jean Pierre Doucette, chanteur, Charlie Chiasson, violoneux, Sylvie Gignac, chanteuse et Eric Tremblay, monologuiste seront présents. Anna Christina, guitariste, interprétera des chansons françaises et espagnoles.

La semaine francophone débutera officiellement à 11h le 24 juin à l'Hôtel de ville par le lever du drapeau franco-albertain. Léo Piquette, député d'Athabasca-Lac la Biche sera l'invité d'honneur de la journée et prononcera un discours.

Le jeudi 25 juin, des mini olympiades auront lieu à l'École St-Anne. Le Club Inter de Calgary organise un souper le vendredi. Tous les francophones et francophiles se rendront à une journée champêtre au Parc Beauchemin. Ils passeront la journée en musique en plus d'assister à un atelier de la ligue d'improvisation. La ligue de théâtre présentera une pièce pour enfant. La semaine se terminera dimanche par la messe officielle de La Semaine francophone prononcée par le Père Joli.

Pour de plus amples informations sur les activités de La Semaine Francophone, contacter le Carrefour au 244-9822.

PROGRAMME DE LA SEMAINE FRANCOPHONE À CALGARY

Le mercredi 24 juin:

11h - Proclamation officielle à l'hôtel de ville
Échevin: Mr Dale Hodges
Levée du drapeau «Franco-Albertain»
École francophone Sainte-Anne: Ô Canada
Les Gigueurs
Invité d'honneur: M. Léo Piquette
Possibilité de représentants de la ville de Québec

12h - Vin d'honneur (sur invitation seulement)
Dîner

20h - «RETROUVAILLES '87»
Soirée de la Saint-Jean Baptiste organisée par les Chevaliers de Colomb en collaboration avec l'A.C.F.A. régionale de Calgary
Au programme on trouvera entre autres:
- Voix des Rocheuses
- Les gigueurs
- Variétés
- Danse de la Saint-Jean Baptiste
- Buffet
- Invités d'honneur

Centre Culturel
3015, 15ème rue nord-est
Calgary (Alberta)

prix d'entrée **8$**

Le vendredi 26 juin:

20h - Le Club Inter et le Comité Jeunesse de Calgary nous offrent une dégustation de vins et fromages de même qu'un goûter au cours de la soirée.
- Deux connaisseurs des vins se feront un plaisir de partager leur science avec les invités.

Hôtel Palliser: salle Penthouse
133, 9ème Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)

Carte en ventes
Membres du Club Inter: **13$**
Membres du Comité Jeunesse: **8$**
Grand public: **15$**

Le samedi 27 juin:

9h Journée champêtre au Parc Beauchemin

16h30 Jeux, sports, pique-nique, pièce de théâtre pour enfants, ateliers d'improvisation théâtrale.
Organisée par l'A.C.F.A. régionale de Calgary en collaboration avec le Parc Beauchemin, la Société de théâtre et la Ligue d'Improvisation de Calgary.

17h - Souper offert par l'A.C.F.A. régionale de Calgary

19h - Messe

19h30 - Balle-molle pour toute la famille

22h - Feu de joie de la Saint-Jean

*** Possibilité de camper: 6$*

Le dimanche 28 juin:

10h30 - Messe officielle de la Semaine Francophone
Église Sainte-Famille
1719, 5ème rue sud-ouest
Calgary (Alberta)

18h30 - Dîner-causerie: Femmes Collaboratrices

Le lundi 29 juin:

19h - Présentation d'un film français
Office National du Film

Le mardi 30 juin:

19h - Présentation d'un film français
Office National de Film

Le mercredi 1er juillet:

Fête du Canada
Parc Prince's Island

Café chantant:
Eddy Cormier
Lynn Carthy

Fêtons ensemble!
C'est le temps des retrouvailles!

Au cours de la semaine
24-25-26 juin de 11h à 14h

- Exposition d'artistes francophones:
- peinture
- photographies
- vitraux
- artisanat
- etc.

Collaboration de la Société Littéraire de Calgary, responsable Madame Marguerite Sigur.

- Exposition de livres français - Le Carrefour

Édifice Harry Hays
2e étage Atrium
220, 4ème Avenue sud-est
Calgary (Alberta)

- Festival gastronomique de cuisine française: Les restaurants français

Pour renseignements et billets:
ACFA régionale de Calgary
101-1809, 5ème rue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2S 2A8
Téléphone: 228-4095



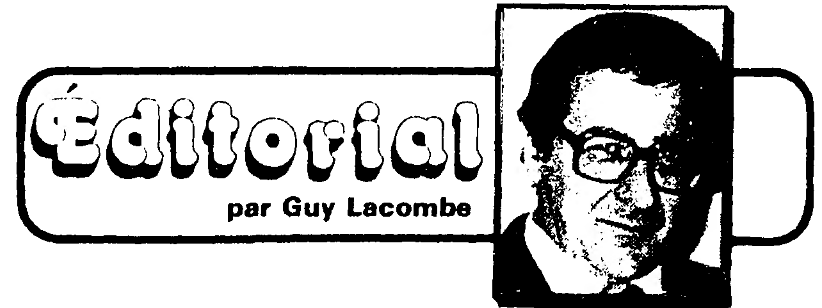




LANCEMENT REPORTÉ

Le lancement du livre de M. Émile Neyron «Perce-Neige» est reporté à l'automne prochain.

FRANCOPINION



NOS PROPRES RESSOURCES

LA francophonie albertaine a du mal à trouver sur place les ressources qui puissent répondre à ses propres besoins.

Il faut dire que ses besoins sont immenses et très diversifiés. Mais quand on songe à tous les moyens que la communauté s'est donnés depuis 1908 avec le Juniorat St-Jean, ou en 1912 avec le Collège des Jésuites, ou avec les autres institutions importantes qui ont suivi, comme l'Académie Assomption ou le Collège de Falher, on demeure perplexe et inquiet devant la difficulté qu'on éprouve à trouver sur place des personnes compétentes pour occuper certains postes.

Qu'on nous comprenne bien: il faut se réjouir que des gens de l'extérieur viennent enrichir la communauté de leur compétence, de leur expérience, de leur savoir-faire, de leurs talents, qu'il s'agisse du doyen de la Faculté Saint-Jean, du représentant du Commissaire aux langues officielles, du directeur artistique du Théâtre français d'Edmonton ou de Calgary, du directeur général du Secrétariat d'État, du directeur des services français de Radio-Canada, du gérant de CHFA, et bientôt du directeur du FRANCO... Et la chose est d'autant plus heureuse que ces personnes - et bien d'autres encore qui occupent d'autres postes de commande - se sont intégrées rapidement dans la communauté et sont vite devenues, en fin de compte, d'autentiques Franco-albertains et Franco-albertaines.

Le problème posé reste néanmoins entier (et tragique!): il ne semble pas que nos institutions actuelles soient capables de générer les ressources dont une communauté comme la nôtre a besoin.

La communauté franco-albertaine aura toujours besoin de ressources de l'extérieur, - et fasse le ciel qu'elle soit toujours aussi bien servie qu'elle l'est présentement - mais ne serait-il pas normal qu'une communauté qui est pratiquement centenaire puisse trouver dans son sein les chefs et les compétences dont elle a besoin?

Allons plus loin: quand Radio-Canada, par exemple, annonce des postes vacants, les candidatures franco-albertaines sont rares ou inexistantes. Il en est de même des postes de secrétaires un peu partout, ou d'agents de développement, etc.

Ce n'est pourtant pas que les Franco-albertains et Franco-albertaines soient moins doués que les autres. Il y a autant de talents ici qu'au Manitoba ou qu'en Saskatchewan (il doit même y en avoir davantage puisque nous sommes plus nombreux...).

La plus grande faiblesse qu'on trouve ici, semblerait-il, est au niveau de la langue. On n'est pas compétent en français: on n'est pas à l'aise pour le lire, on n'est pas à l'aise pour le parler et on l'est encore moins pour l'écrire (et il n'est pas prouvé qu'on soit pour autant meilleur en anglais).

La tentation est grande, devant une telle constatation, de retourner au triste rapport Durham qui disait des Canadiens français en 1839 que c'était «une masse... vouée... dans une certaine mesure, à occuper une position inférieure et à dépendre des Anglais pour se procurer de l'ouvrage».

De tous les besoins de la communauté franco-albertaine, celui de renouveller son propre leadership et de générer ses propres compétences est sans doute le plus important et le plus urgent. Et il ne semble pas qu'on ait en mains les mécanismes adéquats pour répondre à ce besoin.

Ce problème devrait figurer en tête de liste des priorités de l'A.C.F.A., de Francophonie-Jeunesse, de la Faculté Saint-Jean et des écoles secondaires qui ont une clientèle franco-albertaine.

G.L.



Documents

Comité d'étude des besoins en radio et télévision francophone à Calgary

Suite au rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion «Caplan-Sauvageau» et des pressions de quelques personnes dans le domaine de la radiodiffusion, un groupe de personnes de Calgary a formé un comité d'étude sur les besoins en radiodiffusion de la population francophone et francophile de Calgary.

Le comité a trouvé important de se donner lors des premières assemblées les objectifs suivants:

1- Le groupe se veut un outil de pression;
2- De connaître les besoins des francophones et francophiles de Calgary en matière de radiodiffusion;
3- De faire pression auprès de la direction de Radio-Canada à Edmonton et Montréal afin d'avoir un contenu plus albertain dans sa programmation;
4- La préparation d'un mémoire en vue des renouvellements de licence des réseaux radiophoniques de Radio-Canada incluant CHFA et de CBXFT, la télévision locale;
5- Présentation d'un mémoire en vue de la préparation du nouveau projet de loi sur les télécommunications.

Par la suite, le comité a pris connaissance des différents rapports dont le rapport Caplan-Sauvageau et ceux suivant ce rapport. Nous avons vu notre rôle des plus importants.

Considérant que le rapport du comité permanent de la Chambre des Communes sur les communications et la culture recommande que le gouvernement du Québec soit l'interlocuteur privilégié du gouvernement canadien en matière de la radiodiffusion francophone.

Considérant que le groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion Caplan-Sauvageau recommande «Que les services de télévision de langue française soient concentrés dans quatre centres, soit Montréal, Québec, Moncton et Ottawa. Que les autres centres limitent leur production aux actualités».

Considérant que bien d'autres énoncés dans le rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion Caplan-Sauvageau restent à éclaircir.

Le comité d'étude de la radiodiffusion à Calgary, CERAC organise des réunions d'information et de sondage en juin et juillet pour toute personne ou groupe francophone et francophile intéressé(e)(s) à ce sujet en allant les rencontrer dans leur milieu. Tout ceci a pour but d'avoir le plus d'information possible de nos besoins en radiodiffusion.

Pour plus d'information, communiquez avec:

Camil Simard: 289-5980
ou Denise Ouellette: 283-2674



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Le Rapport sur la radiotélédiffusion canadienne

L'ACFA s'oppose à la centralisation de la production dans l'Est



Service de photo Canapress

Les deux maîtres d'oeuvre du Rapport sur la radiotélédiffusion canadienne, de gauche à droite M. Florian Sauvageau et M. Gérard Caplan.

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - «Les centres de production à visée nationale et internationale ne devraient pas se développer au détriment de la production régionale... Nous pensons que cette vision centralisatrice aura un effet néfaste sur l'avenir de la francophonie».

Cet extrait d'un mémoire de l'A.C.F.A. présenté au Comité des communications et de la culture le 26 mai dernier à Edmonton ne laisse point de doute. L'A.C.F.A. n'accepte pas l'une des recommandations du rapport Sauvageau-Caplan; la centralisation des services de télévision de langue française de Radio-Canada dans quatre centres de l'Est du pays, soit Montréal, Québec, Moncton et Ottawa.

La réunion d'Edmonton s'inscrit dans la foulée de celle de Regina d'avril dernier au cours de laquelle les organismes francophones de l'Ouest avaient lancé un cri d'alarme face à la radiotélédiffusion.

Selon Georges Arès, président de l'A.C.F.A., la centralisation de la production en radiotélédiffusion telle que recommandée dans le rapport Sauvageau-Caplan atténuerait l'importance de la production de Radio-Canada et son expansion seraient en péril. Le président de l'A.C.F.A. croit que la centralisation signifierait l'exode vers l'Est du pays d'éléments catalyseurs de la francophonie en matière de télécommunication. Pour Georges Arès, il appert de maintenir les services offerts aux francophones de l'Ouest en matière de radiotélédiffusion. Mais, il insiste sur le fait que ces services auraient intérêt à correspondre davantage aux besoins et intérêts des francophones de l'Ouest canadien.

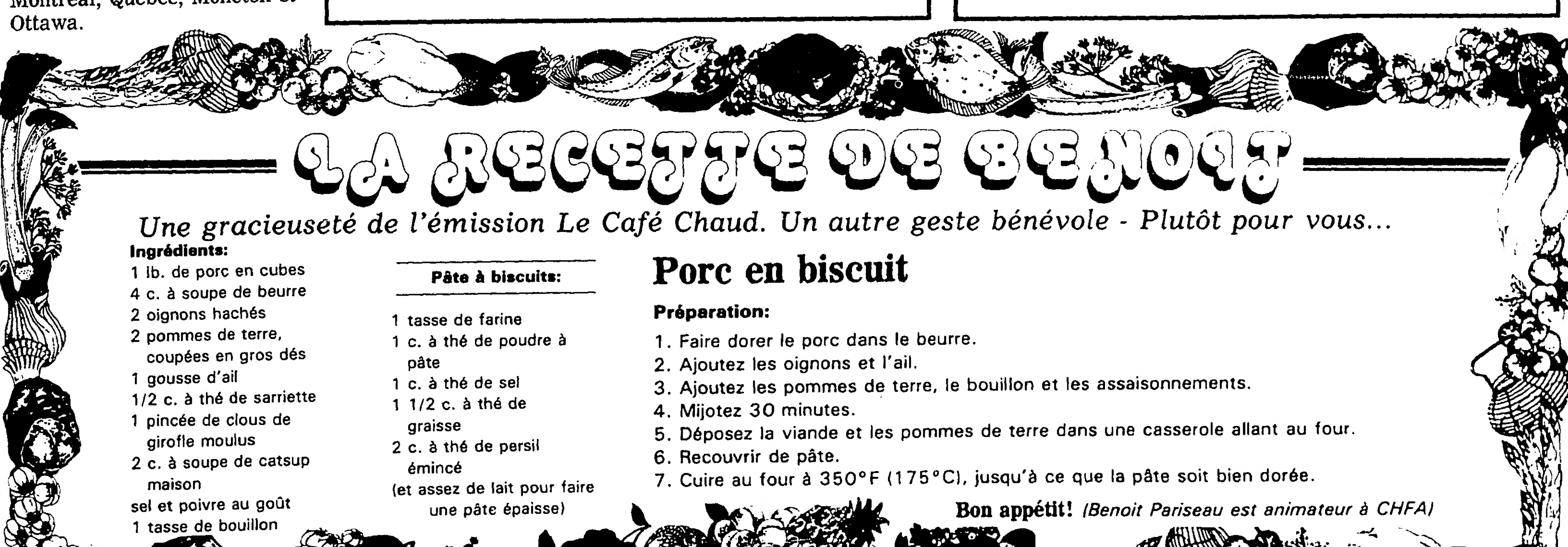
Le comité des communications et de la culture a affirmé à l'A.C.F.A. et aux autres organismes francophones présents à la réunion d'Edmonton qu'il comprenait le cri d'alarme des francophones de l'Ouest en matière de radiotélédiffusion. Toutefois qu'est-ce que les membres du comité ont-ils compris au juste? Comment cela va-t-il se traduire dans le prochain rapport du comité? La réponse à ces questions semblent échapper à l'A.C.F.A.

Au cours du mois de juin, au plus tard en septembre, il se peut qu'une réunion réunissant les 6 présidents des associations francophones de l'Ouest et des Territoires ainsi que Madame Flora McDonald, ministre fédérale des Communications soit tenue. Étant donné que le projet de loi concernant la radiotélédiffusion sera déposé cet automne il importe d'agir pendant qu'il est temps pour les associations francophones concernées.

Dans la même veine, l'A.C.F.A. vient de créer un poste d'adjoint au directeur du développement communautaire. La personne qui occupera ce poste s'occupera du secteur des affaires culturelles et de la communication. Cette personne une fois en poste aura fort à faire avec le dossier de plus en plus chaud de la radiodiffusion.



À quand le droit de gestion scolaire?



LA RECETTE DE BENOIT

Une gracieuseté de l'émission Le Café Chaud. Un autre geste bénévole - Plutôt pour vous...

Ingrédients:

1 lb. de porc en cubes
4 c. à soupe de beurre
2 oignons hachés
2 pommes de terre, coupées en gros dés
1 gousse d'ail
1/2 c. à thé de sarriette
1 pincée de clous de girofle moulus
2 c. à soupe de catsup maison
sel et poivre au goût
1 tasse de bouillon

Pâte à biscuits:

1 tasse de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
1 1/2 c. à thé de graisse
2 c. à thé de persil émincé
(et assez de lait pour faire une pâte épaisse)

Porc en biscuit

Préparation:

1. Faire dorer le porc dans le beurre.
2. Ajoutez les oignons et l'ail.
3. Ajoutez les pommes de terre, le bouillon et les assaisonnements.
4. Mijotez 30 minutes.
5. Déposez la viande et les pommes de terre dans une casserole allant au four.
6. Recouvrir de pâte.
7. Cuire au four à 350°F (175°C), jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée.

Bon appétit! *(Benoit Pariseau est animateur à CHFA)*

La Régionale Centralta «voit le jour»

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - L'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale Morinville-Legal sera désormais reconnue à titre de: «Régionale Centralta».

Cette décision a été prise le 2 juin dernier, à l'assemblée du conseil exécutif tenue au centre culturel de l'A.C.F.A. régionale Centralta.

En mars dernier, les 540 membres de la régionale en question, étaient invités à participer à un concours visant à décerner un nom plus propice pour la dite régionale et de donner la raison de leur choix. M. Henri Lusson, de Clyde était responsable de ce concours.

Mlle Chantal Cyr (13 ans), de la 6ème année de l'école de Legal a présenté le nom de «Régionale Centralta». La raison de cette soumission était qu'au point de vue géographique, Legal, Morinville, St-Albert, Westclock et autres endroits environnants sont situés à proprement dit au centre de la province. Chantal est donc l'heureuse gagante d'un montant de 25$ et surtout d'une légitime fierté. Grâce aussi à Chantal, la régionale Centralta a un nouveau «logo» inspiré du drapeau Franco-albertain.

Selon la structure de ce groupement, les membres du comité culturel, du comité d'éducation et du conseil de la fondation siègent à l'occasion avec le comité exécutif et les deux comités nommés plus haut, se sont joints à l'exécutif pour en arriver à ce résultat.

Fernande Bergeron: directrice du développement communautaire

À partir du 1er août 1987, Mme Fernande Bergeron assumera le poste de directrice du développement communautaire à l'A.C.F.A. provinciale. Elle succède ainsi à M. Raymond Lanteigne qui, après un bref séjour au sein de l'A.C.F.A. provinciale, a décidé de retourner vivre dans son Acadie natale. Il était en Alberta depuis 1980.

Fernande Bergeron est native de Saint-Ambroise au Québec. Elle réside en Alberta depuis 1955, date à laquelle sa famille quitta le Québec pour s'installer à Saint-Isidore dans la région de Rivière-la-Paix.

Fernande est présentement adjointe au directeur de l'Éducation Permanente de la Faculté Saint-Jean, poste qu'elle occupe depuis 1984. De 1977 à 1984, elle fut tour à tour animatrice, coordonnatrice, administratrice et agente de développement communautaire de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul.

C'est sous son leadership qu'un grand nombre de bénévoles se sont ralliés autour d'un grand projet de reconstruction du Centre culturel de Saint-Paul qui avait été la proie des flammes le 17 mars 1981. Fernande fut aussi une des responsables de la mise sur pied de la troupe de danse folklorique «Les Blés d'Or» qui s'est méritée par la suite une renommée nationale et internationale.

Fernande Bergeron a oeuvré dans une variété de comités dont voici quelques uns: elle fut membre du comité provincial des Fêtes du Canada, présidente du comité de parents pour le Mouvement Scout ainsi que du Comité de spectacles à Saint-Paul. Elle fut secrétaire du comité responsable de la visite de Mère Thérèsa à Saint-Paul ainsi que du comité du 75ième anniversaire de cette même ville.

Elle est présidente de la Commission culturelle de l'Alberta depuis 1984. Le 25 octobre 1985, elle fut choisit par la communauté francophone de l'Alberta comme «chef de file» dans le domaine culturel à l'occasion du concours «Les gens d'action» du poste de radio C.H.F.A.

Elle fut également présidente du comité organisateur pour le Congrès de la Francophonie lors du 60ième anniversaire de l'A.C.F.A. provinciale.

La nouvelle directrice du développement communautaire est mariée à M. Ghislain Bergeron et est la mère de trois enfants: Pierre, Mario et Julie. Nous souhaitons à Fernande nos bons voeux de succès dans son nouveau poste.

Les francophones de l'an 2 000

Madame Françoise Durham de Prince-George, C.-B., a été sélectionnée par le jury des Arts Visuels de Pacifête '87 pour exécuter son projet de murale sur le thème: «Les francophones de l'an 2 000». La murale sera dévoilée le 19 septembre 1987 à Vancouver.

Madame Durham s'est aussi méritée la faveur du vote populaire et une bourse de 200$ de la Fondation André Piolat.

Par ailleurs, mentionnons que le volet des Arts de la Scène de Pacifête '87, a été annulé pour cette année.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Pierre Bergeron relève le «Défi '87»



Ruth Doyon

ST-ISIDORE - Donner l'opportunité à des jeunes de travailler dans leur langue maternelle et dans l'administration des loisirs, tel est le «Défi '87». À St-Isidore, c'est grâce à la collaboration du Comité culturel et d'Emploi et Immigration Canada que ce projet a été mis sur pied.

Pierre Bergeron occupera le poste de directeur durant les 18 semaines que dure ce projet. Il nous décrit ses tâches: «Je travaille en collaboration avec les différents comités de la communauté. Mon rôle consiste à coordonner les activités du Centre culturel, agir comme personne ressource et faire du développement communautaire». En effet, des sessions de formation pour différents comités sont déjà au calendrier des réalisations. «Il y a un excellent système de bénévolat dans la communauté. Cela doit rester en place car mon travail est juste temporaire».



Pierre Bergeron

À la fin juin, deux autres jeunes se joindront à Pierre pour organiser des activités au Centre culturel. Leur rôle variera entre le secrétariat, servir le public à la bibliothèque et l'acceuil aux visiteurs. Ils aideront à la préparation de la fête du Canada et d'un tournoi de balle-molle. Au point de vue touristique, il y a possibilité d'organiser des tours chez les artisans et commerçants locaux.

De l'enthousiasme, Pierre Bergeron n'en manque pas. Il vient de terminer sa deuxième année d'un bac en Récréation et Loisirs à l'Université de l'Alberta. Il envisage parfaire ses études dans l'Est du Canada pour ensuite se consacrer à la francophonie en Alberta. Originaire de St-Paul où il a vécu pendant 18 ans, Pierre habite maintenant Edmonton. Il est déjà connu des jeunes en Alberta puisqu'il est président de Francophonie Jeunesse d'Alberta (FJA).

• *Fort McMurray*

La correspondante du Franco quitte la région

Depuis le 25 mai dernier l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray a perdu une collaboratrice importante en la personne de Mireille Vézeau. Pendant plus de neuf mois, Mireille aura été la seule journaliste du Franco pour notre régionale.

Par sa curiosité, son originalité et son désir de nous informer des événements de la région de Fort McMurray, Mireille a su intéresser et attirer de nouveaux lecteurs au Franco. Depuis l'arrivée de Mireille, les gens se reconnaissaient dans le Franco. Je me permettrais même d'affirmer que la présence de Mireille en tant que journaliste a augmenté l'intérêt des membres de l'A.C.F.A. de Fort McMurray puisque ses articles, toujours bien préparés, démontraient qu'il y avait une vie française dans notre ville.

Depuis septembre 1986 les francohones de Fort McMurray se sont habitués à lire des textes ou des dossiers sur Fort McMurray. J'ose espérer que le départ de Mireille encouragera certains francophones à prendre la relève car nous avons besoin d'entendre parler de ce que nous faisons en français chez nous. Mireille Vézeau a prouvé qu'il était possible d'écrire des choses intéressantes sur Fort McMurray, il est maintenant temps que d'autres relèvent le défi.

En passant, Mireille a quitté Fort McMurray pour se rendre dans la capitale albertaine occuper un poste d'assistante-réalisatrice à la station de radio CHFA (Radio-Canada). Merci encore Mireille, grâce à tes textes il nous a été possible de communiquer plus souvent avec les francophones du nord-est de la province.

******

Offre d'emploi (Temps partiel) COORDONNATEUR(TRICE) de la «39ième Cabane à sucre» d'Edmonton

Fonctions:
Le (la) candidat(e) exécutera une variété de tâches telles: la coordination, l'administration, la publicité et autres...

Exigences requises:
- *Bonne présentation;*
- *Maîtrise du français et de l'anglais;*
- *Habileté à travailler en équipe;*
- *Capacité d'organisation;*
- *Connaissance du milieu francophone albertain;*
- *Expérience en planification d'activités culturelles, théâtrales et musicales.*

Salaire:
À discuter

Durée du contrat:
Septembre 1987 à mars 1988

Faire parvenir votre curriculum-vitae au:



Bureau de direction
Comité de la Cabane à Sucre
L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925, 81ème Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Le Centre de l'éducation permanente du Nord-Est

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

à demi-temps
pour l'organisation et la coordination
de cours en français
pour les adultes
dans la région du nord-est

Une bonne connaissance du français et de la région sont nécessaires

Toute personne intéressée devrait communiquer avec:

M. Armand Laing
C.P. 2424
St-Paul (Alberta)
T0A 3A0

Date limite: le **30 juin 1987**

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

ACFA Fort McMurray - ACFA Fort McMurray - ACFA Fort McMurray

Attention Francophones!

L'ACFA de Fort McMurray
vous invite à la Fête de la St-Jean
les 20 et 21 juin 1987
Au CAMP YOGI (Lac Grégoire)



Au programme

- *jeux et compétitions pour enfants et pour les adultes*
- *clowns et maquillage*
- *musique, chanson (apportez vos instruments si vous êtes musicien)*
- *traditionnel feu de la Saint-Jean*

Les familles sont invitées à participer à la fête qui doit durer 2 jours. Chacun doit apporter sa nourriture et son nécessaire de camping.

Ceux qui ne voudraient pas camper sont invités à se rendre quand même au camp YOGI pour pique-niquer et fêter en compagnie de tous les francophones présents.

*Pour de plus amples détails contactez le Secrétariat de l'ACFA en composant le **791-7700.***

Nous espérons vous voir en grand nombre!

ACFA Fort McMurray - ACFA Fort McMurray - ACFA Fort McMurray

À la grandeur de l'Amérique

Une première dans la presse écrite

MONTRÉAL - L'édition spéciale «L'Amérique française» vient d'aller sous presse. Un million et demi d'exemplaires seront imprimés, pour être distribués à l'ensemble des francophones du Canada et des États-Unis. C'est la première fois qu'une publication d'actualité reçoit une telle diffusion.

Les lecteurs de tous les quotidiens et de plusieurs hebdos ou mensuels publiés en français trouveront le cahier – un tabloïd de 40 pages – encarté dans leur journal plus tard ce mois-ci. Il sera disponible dans toutes les provinces et dans les deux territoires du Canada, ainsi que dans les régions des États-Unis qui sont dotées d'un journal français.

On y retrouve des articles de fond sur la situation des différentes communautés francophones du continent. Leurs réalisations et leurs ambitions aux plans économique et culturel font l'objet d'une attention particulière. Une vingtaine de journalistes parmi les plus éminents du Québec et d'ailleurs ont contribué à la rédaction.

C'est l'Association de la presse francophone hors Québec qui a initié le projet. Elle l'a réalisé avec le concours du «Rassemblement des francophones d'Amérique». On voulait ainsi marquer la rencontre à Québec de tous les organismes francophones d'Amérique à la fin juin, et la tenue, à Québec également, du Deuxième Sommet francophone en septembre.



Voici enfin le premier des 1,5 millions exemplaires de l'édition spéciale «L'Amérique française», entre les mains de deux principaux responsables: Wilfred Roussel, directeur général de l'Association de la presse francophone hors Québec et Réjean Héroux, directeur des communications.

L'ACFA dénonce l'accord du Lac Meech

(suite de la page 1)

hors Québec. «Le Québec a laissé passé cela très vite» conclut Georges Arès.

Pour le président de l'organisme franco-albertain, ce sont les francophones hors Québec qui ont écopé du compromis constitutionnel satisfaisant les exigences du Québec, des provinces anglophones et du fédéral.

Heureusement selon lui, l'ex-Premier ministre du Canada M. Pierre-Elliot Trudeau est intervenu pour relancer le débat. «C'était à peu près le temps que quelqu'un le fasse!»

Interrogé sur sa réaction face à l'annonce d'audiences publiques au niveau du fédéral sur cet accord, M. Arès a rétorqué «C'est de la blague lorsqu'on sait que Mulroney a déjà indiqué qu'il ne veut pas changer un mot de cet accord. Alors pourquoi des audiences?»

Georges Arès croit que le travail en coulisse fait auparavant par des représentants de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) pour faire reconnaître plus explicitement les droits de leur communauté dans le nouvel accord constitutionnel doit être relégué au rancart.

La FFHQ doit adopter, selon le président de l'A.C.F.A. une nouvelle attitude, plus visible. «Il faut, déclare Arès, que la FFHQ commence à crier au meurtre!»

L'ACCORD DU LAC MEECH

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous un court extrait de l'entente du 3 juin du Lac Meech concernant la question linguistique.

1. La *Loi constitutionnelle de 1867* est modifiée par insertion, après l'article 1, de ce qui suit:

«2.(1) Toute interprétation de la Constitution du Canada doit concorder avec:

a) la reconnaissance de ce que l'existence de Canadiens d'expression française, concentrés au Québec mais présents aussi dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays mais aussi présents au Québec, constitue une caractéristique fondamentale du Canada;

b) la reconnaissance de ce que le Québec forme au sein du Canada une société distincte.

(2) Le Parlement du Canada et les législatures des provinces ont le rôle de protéger la caractéristique fondamentale du Canada visée à l'alinéa (1)a).

(3) La législature et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir le caractère distinct du Québec visé à l'alinéa (1)b).

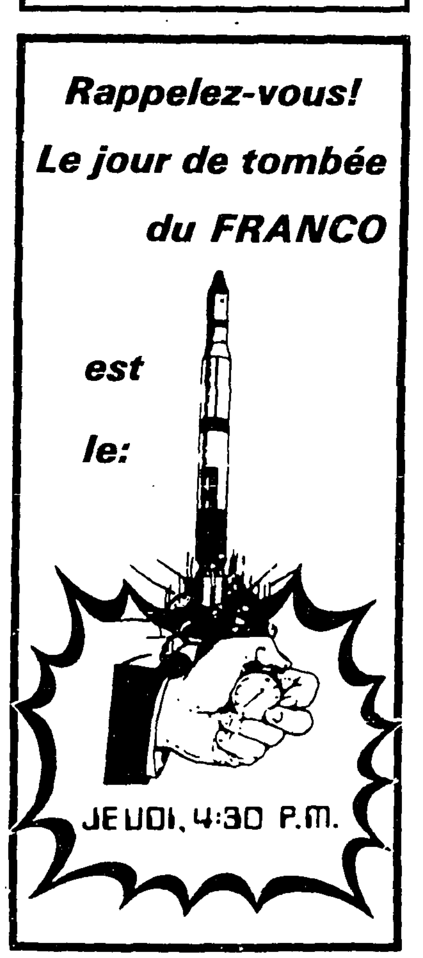
(4) Le présent article n'a pas pour effet de déroger aux pouvoirs, droits ou privilèges du Parlement ou du gouvernement du Canada, ou des législatures ou des gouvernement des provinces, y compris à leurs pouvoirs, droits ou privilèges en matière de langue».

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). L.M.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). G.P.







Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107ème rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable au Receveur général du Canada.

No de DOSSIER: SP4607

PROJET: Centrale énergétique électrique et travaux connexes à l'Aéroport Norman Wells, Norman Wells, T.N.-O.

Date limite: le 23 juin 1987

Dépôt: 100$

Informations techniques: Paul Ouwerkerk, Gérant du projet, téléphone (403) 420-3922

Informations pour l'offre: Rosemarie Kotch, Gérante des contrats, téléphone (403) 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver; au Service des plans et construction - Burnaby; à l'Association de la construction des T.N.-O. - Yellowknife et à l'Association des contracteurs du Yukon - Whitehorse.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

À TITRE DE RENSEIGNEMENT

Dossier no: 2-C617-4A(140/87)
Rôle no: 10148 **DATE:** Le 9 juin 1987

CONIFAIR AVIATION INC.
REQUÊTE EN VUE DE MODIFIER
LE PERMIS NO A.T.C. 805/82(CF)

Sous le couvert du permis no A.T.C. 805/82(CF), Conifair Aviation Inc. est autorisée à exploiter un service aérien commercial d'affrètement international (classe 9-4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe E, pour le transport de personnes et de marchandises entre le Canada et tout autre pays à partir d'une base située à Montréal (Québec).

Conifair Aviation Inc. demande maintenant au Comité des transports aériens l'autorisation de modifier le permis no A.T.C. 805/82(CF) en ajoutant des aéronefs à voilure fixe du groupe F.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission candienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **13 juillet 1987**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario) K1A 0N9.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné ou E. Kalmakoff au numéro (819) 997-6226.

C. Beauparlant
pour le directeur suppléant
Direction de l'Analyse et des Permis
Comité des transports aériens

Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Defense Canada lance un appel d'offres pour rénovations aux bureaux, bâtiment C1 (Griesbach site) bfc Edmonton (Alberta)

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 2 juillet 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998 9549.

Référence **ED 799 13.**

Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour amélioration de l'installation d'alimentation auxiliaire au bâtiment 51, et remplacement des trottoirs et bordures, bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 2 juillet 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence **CL 701 10** et **CL 799 13.**

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107ème rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable au Receveur général du Canada.

No de DOSSIER: SP4608

PROJET: Enlèvement d'amiante et ré-isolation du garage d'entretien à l'Aéroport Norman Wells, Norman Wells, T.N.-O.

Description des travaux: Les travaux consistent à l'enlèvement et la destruction d'isolation en amiante déjà existante, installation d'un nouveau système d'isolation au parement extérieur déjà existant de l'édifice, refinition extérieure et travaux connexes.

Des photocopies de 46 photos démontrant l'édifice et des détails de diverses pièces sont inclus avec les documents de soumissions. Les enchérisseurs peuvent examiner les photos originales au bureau du consultant: Groves Palenstein Barton and Irvine
14017 Saskatchewan Drive
Edmonton (Alberta)
Téléphone: (403) 439-3977

Date limite: le 29 juin 1987

Dépôt: Aucun

Informations techniques: Gérant du projet, Jim Slavin téléphone (403) 420-3922

Informations pour l'offre: Ms. R. Kotch, Gérante des contrats, téléphone (403) 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C. B., bureau de Vancouver; au Service des plans et construction - Burnaby, T.N. O.; à l'Association de la construction et l'Association des contracteurs du Yukon.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LES SERVICES SPÉCIALISÉS

CRTC - Avis d'audience publique 1987-48. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 20 juillet 1987, au Centre de Conférences, Phase IV, 140, Promenade du Portage, Hull (Qué.), afin d'étudier les demandes suivantes:

SERVICES D'ÉMISSION POUR LA FAMILLE ET LA JEUNESSE

2. Susan Douglas Rubes (CAEI) - «The Family Channel» (871197000) Demande de licence d'exploitation d'un service national de télévision payante de langue anglaise pour les enfants, la jeunesse et la famille, 19 heures par jour, sur une base facultative entièrement financé par les recettes d'abonnement. Examen de la demande: Suite 600, 720, ouest. rue King, Toronto (Ont.) M5V 2T3 et à certains endroits à Vancouver, Edmonton, Yorkton, Montréal et Halifax. **4. YTV Canada, Inc. (871209300)** Demande de licence d'exploitation, avec participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, d'un service national d'émissions de langue anglaise pour la jeunesse 18 heures par jour. Le service serait offert sur une base optionnelle et serait financé par une combinaison de frais mensuels à tous les abonnés du câble, au prix de détail suggéré de 0,40$ et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,30$ par abonné. Examen de la demande: 1530, chemin Markham, Suite 404, Scarborough (Ont.) M1B 3M4. **5. Premier Choix: TVEC Inc. (871204400) service devant être appelé «Le Canal Famille»** Demande de licence d'exploitation d'un service de langue française orienté vers la famille, devant être dispensé partout dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait en ondes 12 heures par jour, du lundi au jeudi et 13 heures par jour, du vendredi au dimanche. Le service serait offert sur une base optionnelle et serait financé en vertu d'un prix de détail suggéré de 0,50$ par mois, par abonné. Examen de la demande: 666 ouest, rue Sherbrooke, 15ième étage, Montréal (Qué.) H3A 1E7. **6. Vidéotron Ltée (871227500) «Télé des Jeunes»** Demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion du service d'émissions jeunesses de langue française «Télé des Jeunes». Ce service avait été autorisé, avec la participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, en vue de dispenser 98 heures par semaine d'émissions à titre expérimental et pour une courte période se terminant le 31 août 1987 et il fut offert aux télédistributeurs autorisés de la province de Québec seulement.

Le service continuerait d'être financé par des frais, au détail, de 0,25$ à 1,69$ par mois, par abonné au câble, selon l'entreprise de télédistribution, et serait offert dans la province de Québec sur une base optionnelle. Examen de la demande: 2 000, rue Berri, 4ième étage, Montréal (Qué.) H2L 4V7.

SERVICES D'ÉMISSION DE SPORTS:

7. The Sports Network (TSN) (871183000) Demande de modification de la licence actuelle de TSN en vue de distribuer les services d'émissions de sports sur une base optionnelle ou facultative, au choix du télédistributeur autorisé. Le service national de langue anglaise, 24 heures sur 24, serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires, s'il est offert sur une base optionnelle, et par des recettes d'abonnement et des recettes publicitaires, s'il est offert sur une base facultative. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service optionnel serait de 0,66$ par abonné. Examen de la demande: 1155, rue Leslie, Don Mills (Ont.) M3C 2J6. **8. Le Réseau ses Sports (RDS) (871184800)** Demande d'exploitation d'un service d'émissions de sports de langue française disponible dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait obligatoire dans la province de Québec et facultatif à l'extérieur de cette province. Le service de 24 heures sur 24, serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Les frais mensuels de gros suggérés pour le service seraient de 1,00$ par abonné. Examen de la demande: 1400, rue Metcalfe, Montréal (Qué.) H3A 1X4. **9. Jean-Paul Champagne (CAEI), La télévision des Sports (TVS-25) Limitée (871224200)** Demande de licence d'exploitation d'un service d'émissions de sports et de loisirs de langue française dans la province de Québec, sur une base optionnnelle. Le service de 24 heures serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,25$ par abonné. Examen de la demande: a/s Gaston Parent, 154, rue St-Paul, 3ième étage, Montréal (Qué.) H2Y 1G6.

SERVICES D'ÉMISSIONS À CARACTÈRE ETHNIQUE:

10. Telelatino Network Inc. (871198800) Demande de modification de la licence actuelle de la Telelatino en vue de distribuer son service d'émissions à caratère ethnique à l'échelle nationale sur une base obligatoire aux entreprises de télédistribution dans les zones de desserte desquelles «5% des Canadiens sont de souche italienne et (ou) hispanique, et (ou) portuguaise et (ou) de groupes culturels intéressés, tout spécialement les Canadiens dont la culture est reliée aux langues romanes ou aux pays de la Méditerranée»; dans tous les autres cas, le service serait offert sur une base optionnelle. Le service compterait 12 heures par jour d'émissions en semaine et 14 et 16 heures par jour le samedi et le dimanche, respectivement. Le service serait financé exclusivement par des recettes publicitaires. Examen de la demande: 105, rue Carlton, Toronto (Ont.) M5B 1M2. **11. MTV Broadcasting System Incorporated (871218400), service devant être appelé le «Multilingual Television Network»** Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions de télévision à caractère ethnique (multilingue et multiculturel), 18 heures par jour, sur une base obligatoire. Le service serait financé exclusivement par des recettes publicitaires. Examen de la demande: 545 ouest, boul. Lakeshore, Toronto (Ont.) M5V 1A3.

SERVICES D'ÉMISSIONS DE NOUVELLES:

12. Société Radio-Canada (871185500) Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions de nouvelles et d'information de langue anglaise, 24 heures sur 24, sur une base obligatoire. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,25$ par abonné. Examen de la demande: 1500, ave. Bronson, Ottawa (Ont.) K1G 3J5. **13. Allarcom Limited (871188900), service devant être appelé «Canadian Cable News (CCN)»** Demande d'exploitation d'un service national d'émissions de nouvelles et d'information de langue anglaise, 24 heures sur 24, sur une base obligatoire pour toutes les entreprises des classes 1 et 2 au Canada anglophone. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels, au détail, de 0,50$ par abonné et de recettes publicitaires. Examen de la demande: 5325, 104ième rue, Edmonton (Alta) T6H 5B8 et à certains endroits dans chacune des capitales provinciales.

SERVICES DE TÉLÉ-ACHATS:

17. Philip B. Lind (CAEI) (871205100), service devant être appelé «The Canadian Value Network» Demande de licence d'exploitation, avec participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, d'un service national de télé-achats à domicile de langue anglaise, 24 heures sur 24, faisant appel à des images animées, sur une base optionnelle. Le service serait financé exclusivement par des recettes publicitaires et des recettes de télé-achats. Examen de la demande: Suite 2600, Commercial Union Tower, Toronto Dominion Centre, Toronto (Ont.) M5K 1J5. **18. Canadian Home Shopping Network (CHSN) Ltd. (CAEI) (871213500), (8712226000)** Demandes de licences d'exploitation de deux services nationaux de télé-achats à domicile de langues anglaise et française, 21 heures par jour, faisant appel à des images animées, sur une base optionnelle. Le service de langue anglaise serait disponible à l'échelle nationale et le service de langue française serait disponible dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Les services seraient financés, exclusivement, par des recettes de tété-achats. Examen des demandes: Canadian Home Shopping Network (CHSN) Ltd., 1400, ave. Castlefield, Toronto (Ont.) M6B 4C4.

SERVICES D'ÉMISSIONS CONSACRÉES À LA SANTÉ:

19. Canal Santé Inc. (871223400) Demande d'exploitation d'un service d'émissions de langue française consacrées à la santé et aux habitudes de vie, 24 heures sur 24, devant être dispensé dans la province de Québec sur une base optionnelle. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,20$ par abonné. Examen de la demande: 154 est, rue Saint-Paul, Montréal (Qué.) H2Y 1G6.

SERVICES DE MUSIQUE:

20. CHUM Limited et Radiomutuel (1985) Limitée (CAEI) (871225900), service devant être appelé «Musique Plus» Demande d'exploitation d'un service de musique de langue française, 24 heures sur 24, devant être offert sur une base optionnelle dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,10$ par abonné. Examen de la demande: 1717 est, boul. Dorchester, Montréal (Qué.) H2L 4E8. **21. CHUM Limited (MUCHMUSIC NETWORK) (871219200)** Demande de modification de la licence actuelle d'exploitation du service national de langue anglaise MuchMusic en vue de permettre la distribution sur une base optionnelle en plus de la base facultative actuelle.

La requérante a proposé cette modification uniquement si la distribution d'autres services spécialisés canadiens comme partie intégrante du service de base est permise. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires, s'il est offert sur une base optionnelle, et de recettes d'abonnement et de recettes publicitaires, s'il est offert sur une base facultative. Les prix de gros mensuels suggérés pour le service seraient de 0,05$ par abonné si le service est offert sur une base optionnelle et de 0,10$ s'il est offert sur une base facultative. Examen de la demande: 299 ouest, rue Queen, Toronto (Ont.) M5V 2Z5. **22. CITY-TV, une division de CHUM Limited (MUSIQUE PLUS) (a) (871220000) (b) (871221800)** (a) Demande de licence d'exploitation d'un nouveau service de musique de langue française, 24 heures sur 24, sur une base facultative dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C. Le service serait financé par une combinaison de recettes d'abonnement et de recettes publicitaires. Cette demande doit être remplacée par celle de la CHUM Limited et de la Radiomutuel (1985) Limitée (CAEI), si le Conseil autorise tout service spécialisé canadien comme partie intégrante du service de base. (b) Si la demande présentée en (a) ci-dessus est acceptée par le Conseil, demande de modification de la licence actuelle d'exploitation du service MuchMusic en vue de supprimer le service Musique Plus. Examen des demandes: 3518, rue St-Laurent, Montréal (Qué.) H2X 2V2 et CITY-TV, 299 ouest, rue Queen, Toronto (Ont.) M5X 2Z5. **23. Réseau de Musique Télévisée du Québec (MTVQ) Inc. (871226700)** Demande de licence d'exploitation d'un service de musique de langue française, 24 heures sur 24, dans la province de Québec, sur une base optionnelle. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels à tous les abonnés du câble du Québec et de recettes publicitaires ou, encore la requérante est disposée à financer le service exclusivement par des recettes publicitaires si le Conseil décidait de ne pas autoriser la combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,10$ par abonné. Examen de la demande: 479 est, boul. Saint-Joseph, Montréal (Qué.) H2J 1J8.

SERVICES D'ÉMISSIONS RELIGIEUSES:

24. David Nostbakken et Randolph Lyle Naylor (CAEI) (871212700), service devant être appelé «Vision TV» Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions religieuses de langue anglaise multi-confessionnelles sur une base optionnelle. Le service compterait au départ trois heures d'émissions par jour. Le service serait financé par une combinaison de ventes directes de temps d'antenne et de recettes publicitaires. Examen de la demande: a/s Douglas Barrett, McMillan, Binch, Aocats et procureurs, 315 est, rue Queen, Toronto (Ont.) M5A 1S7 ainsi qu'à Vancouver (C.-B.), Regina (Sask.), Lachine (Qué.) et Saskville (N.-B.).

SERVICES D'ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES:

25. Philip B. Lind (CAEI) (871206900), service devant être appelé le «Cable Public Affairs Channel (CPAC)» Demande de licence d'exploitation avec participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, d'un service national d'émissions d'affaires publiques à prédominance de langue anglaise, 19 heures par jour, sur une base optionnelle. Le service comprendrait les travaux de la Chambre des communes, des législatures provinciales et du Sénat, des réunions de comités de la Chambre des communes, des congrès, des symposiums, des allocutions de ministres ainsi que des émissions connexes. Le service serait financé par des frais mensuels, au détail, de 0,15$ par abonné. Examen de la demande: Suite 2600, Commercial Union Tower, Case postale 249, Toronto Dominion Centre, Toronto (Ont.) M5K 1J5.

SERVICE TV-5:

28. Consortium de Télévision Québec Canada (871228300), service devant être appelé «TV 5 Québec Canada» Demande de licence d'exploitation d'un service d'émissions de langue française, 9 heures par jour en semaine et 9 1/2 heures par jour en fin de semaine, sur une base optionnelle dans les régions couvertes par le faisceau de l'Est du satellite Anik C.

Le service comprendrait des émissions de langue française provenant du Canada, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Afrique. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,25$ par abonné. Il est prévu que le nouveau service TV-5 Québec Canada remplacerait, en janvier 1988, TVFQ-99. Examen de la demande: 1050 est, boul. Dorchester, Suite 100, Montréal (Qué.) H2L 2L6.

DEMANDES ADDITIONNELLES:

29. François N. Macerola (CAEI) société devant s'appeler «Canadian Non-Commercial and Public Television Inc./La télévision canadienne publique et non-commerciale, Inc.» (871216800, 871217600) Demandes de licences d'exploitation de deux services publics nationaux de langues anglaise et française sans but lucratif, sur une base obligatoire. Les services offriraient 17 heures par jour d'émission, notamment des dramatiques, des émissions pour adolescents et enfants, des productions régionales, des documentaires et des spectacles d'arts d'interprétation canadiens. Les services seraient financés par l'imposition de frais mensuels, au détail, de 1,00$ à tous les abonnés du câble. Examen des demandes: Suite 526, 90, rue Sparks, Ottawa (Ont.) K1P 5B4. **30. TPTV Inc. (871214300)** Demande de licence d'exploitation d'un service national d'émissions d'intérêt particulier pour les autochtones du Canada et d'intérêt général pour tous les Canadiens, sur une base optionnelle. Le service comprendrait six heures par jour d'émissions autochtones et six heures par jour d'émissions de télé-achats et il serait financé par une combinaison de recettes publicitaires et de recettes de télé-achats. Examen de la demande: 430, chemin Old Châteauguay, Kahnawake (Qué.) J0L 1B0. **31. Meteomedia Inc. (871231700)** Demande de licence d'exploitation d'un service national canadien d'émissions d'information météorologique de langues anglaise et française, sur une base optionnelle. Le service serait financé par une combinaison de frais mensuels aux abonnés du câble et de recettes publicitaires. Le prix de gros mensuel suggéré pour le service serait de 0,20$ par abonné. Examen de la demande: Division de Lavalin Inc., Suite 701, Pardy's Wharf, 1959, rue Upper Water, Halifax (N.-É.) B3J 3N2.

Les demandes peuvent être consultées au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Qué.); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **30 juin 1987**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423, ou l'un de nos bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607; Suite 1130, 700 West Georgia, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6, (604) 666-2111; Pièce 428, 4ième étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax, (N.-É.) B3J 2A8, (902) 426-7997; Édifice Kensington, 275, ave. Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 949-6306.





IMAGES D'AUTREFOIS

Quelques religieuses et dames de la résidence Assomption à Edmonton le 12 mars 1987, 60 ans après la photo publiée la semaine dernière. On reconnaît Charlotte Barry (Côté), Marthe Giroux (s.a.s.v.), Madeleine Barry (Got), Simonne Barbeau (assises), Anne-Marie Mireault (s.a.s.v.), Gabrielle Pilon (Blanche), Angéline Tétreau (s.a.s.v.), Paulette Crévolin et Jeannette Langlois (Villeneuve) (debout). Archives provinciales de l'Alberta, collection s.a.s.v., 87.143/2. Les Soeurs de l'Assomption ont grandement contribué au développement de la province en dirigeant des écoles sur les réserves indiennes et dans les communautés francophones.

(Claude Roberto)

À l'horaire cette semaine

Samedi 13 juin

08h30 Casper
09h00 Les mystérieuses cités d'or (dernière)
09h30 Candy
10h00 Pacha
10h30 L'Escapade
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 Ciné-Famille
15h30 Durrell en Russie
16h00 Le Téléjournal
16h05 Impact
17h00 La vie secrète des animaux
17h30 Baseball des Expos: les Phillies de Philadelphie vs les Expos de Montréal
20h00 Le monde merveilleux de Disney
21h00 La semaine parlementaire à Ottawa
22h00 Le Téléjournal
22h20 Politique fédérale
22h30 Télé-sélection: Le Battant (Drame policier) (Fr. 83)

Dimanche 14 juin

08h30 Woody le Pic
09h00 Rémi
09h30 Grisu, le petit dragon
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Regards sur la nature
11h30 Star Trek
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontres
13h30 Propos et confidences
14h00 Cinéma: Le Roi de Coeur (Conte) (Fr. 66)
16h00 Les grandes villes du monde: Montréal
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science-Réalité
18h30 Le Clan Campbell
19h00 Les Beaux dimanches: Juste pour rire!
20h00 Le Téléjournal
20h25 Les Beaux dimanches:
22h45 Ciné-Club: La comtesse aux pieds nus (Amér. 54)

Lundi 15 juin

11h15 Caliméro
11h30 Mon ami Guignol
11h45 Madame Pepperpote
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays. De Rouyn-Noranda
14h00 Cinéma: La mariée est trop belle
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Des goûts, des formes et des couleurs: le théâtre (1ère de 2)
19h00 Les maîtres de l'animation
19h30 Festival Hitchcock: Complot de famille. (Amér. 76)
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 Cinéma: Cabo Blanco (Drame d'aventure) (Amér.79)

Mardi 16 juin

11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Les gamins de Bulgarie
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays. De Jonquière
14h00 Cinéma: Quasimodo
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
17h00 Cette terre si fragile
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Des goûts, des formes et des couleurs: le théâtre (dern. de 2)
19h00 Ultraquiz Lance et compte (dernière)
20h00 Samedi de rire
21h00 Dallas
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: La bataille de la vallée du diable. (Western) (Amér. 65)

Mercredi 17 juin

11h15 Grisu, le petit dragon
11h30 Pierre, Fabien & Cie
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Sherbrooke
14h00 Le temps de vivre
15h30 Le paradis des chefs
16h00 Fraggle Rock
16h30 Il était une fois l'espace
17h00 Histoires de l'histoire
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Baseball des Expos: les Mets de New York vs les Expos de Mtl.
21h00 Festival international de jazz de Montréal
21h30 Des goûts, des formes et des couleurs: La gravure (1ère de 2)
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Pandora. (Mélodrame)(Amér.51)

Jeudi 18 juin

11h15 Caliméro
11h30 Pacha
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Trois-Rivières
14h00 Cinéma: Le trou normand
16h00 Fraggle Rock
16h30 Letty
17h00 Chaplin inconnu
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Des goûts, des formes et des couleurs: La gravure (dern. de 2)
19h00 Génies en herbe.
19h30 Festival Hitchcock - Frenzy (Drame policier)(Brit.72)
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Mr. Klein. (Drame social) (Fr. 76)

Vendredi 19 juin

11h15 Mon ami guignol
11h30 Orzowei ou l'enfant de la forêt
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Rivière-du-Loup
14h00 Histoire de trains
15h00 Regards sur la nature
15h30 Roquet Belles oreilles
16h00 Fraggle Rock
16h30 Demetan, la petite grenouille
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Des goûts, des formes et des couleurs: La sculpture (1ère de 2)
19h00 Les maîtres de l'animation
19h30 Cap Danger
20h00 Les Veuves
21h00 Documentaires canadiens
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Nos espoirs 88
23h10 Cinéma: La fièvre du samedi soir. (Étude de moeurs) (Amér. 77)

Festival Hitchcock - *Lundi 15 juin à 19h30*
Le «Maître du Suspense» est à l'honneur dans ce festival Hitchcock qui se poursuit jusqu'au 24 août. La série débute lundi avec «Complot de famille» et les amateurs du genre peuvent déjà noter «La Mort aux trousses», et «Les Oiseaux» parmi les films qui seront présentés.

Génies en herbes - *Mercredi 18 juin à 19h*
Cette année, les épreuves de la série internationale Génies en Herbes ont lieu à Strasbourg. Huit équipes de France et du Canada s'affrontent durant onze rencontres.



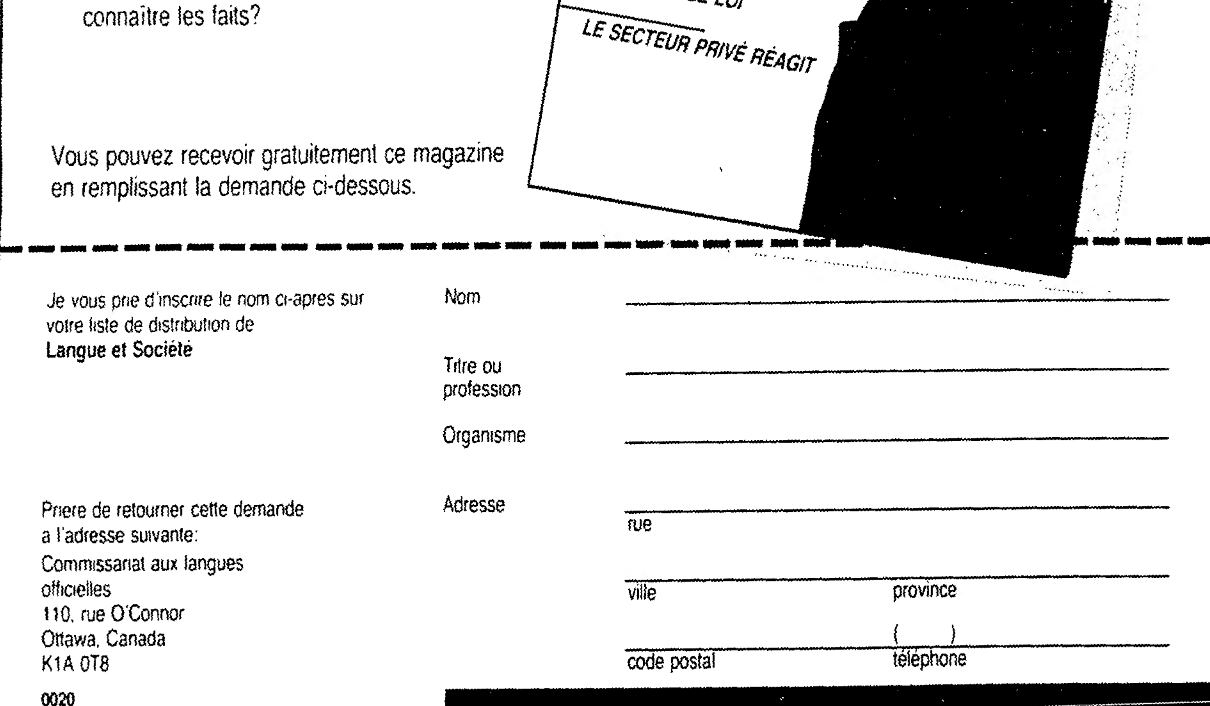
EDMONTON - M. Roger Motut (à droite) était l'un des deux invités francophones (avec le doyen de la Faculté Saint-Jean M. Jean-Antoine Bour) à participer récemment à une rencontre célébrant le centenaire de l'arrivée des Mormons au Canada. M. Motut est accompagné à droite de M. R. Louder professeur de géographie de l'Université Laval à Québec. Ce dernier a prononcé une conférence à cette occasion sur la présence des Mormons en Amérique du Nord.

PARAÎTRA SOUS PEU

Langue et Société (trimestriel publié par le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier) connaîtra sous peu un nouvel essor.

Sa présentation se fera plus dynamique et son contenu, plus diversifié, sera davantage axé sur les préoccupations de l'heure.

- Vous voulez savoir ce qui se passe en matière de langues officielles?
- Vous avez à cœur l'amélioration constante des rapports entre les francophones et les anglophones du pays?
- Vous souhaitez approfondir les problèmes et connaître les faits?



Vous pouvez recevoir gratuitement ce magazine en remplissant la demande ci-dessous.

Je vous prie d'inscrire le nom ci-après sur votre liste de distribution de Langue et Société

Nom ____________________

Titre ou profession ____________________

Organisme ____________________

Adresse ____________________
rue

ville ____________ province ____________

code postal ____________ ( ) téléphone ____________

Prière de retourner cette demande à l'adresse suivante:
Commissariat aux langues officielles
110, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 0T8

0020

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). T.A.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). G.P.

Chez Poste Canada, notre technologie évolue et pour aller à la même allure nous sommes à la recherche de professionnel(le)s accompli(e) pour se joindre à notre équipe.

GÉRANT(E) D'ASSURANCE DE QUALITÉ

Vous gèrerez et contrôlerez le programme d'assurance de qualité régionale. Ceci inclus la présentation des programmes d'entraînement et de communication aux gérants régionaux et établir des objectifs de qualité pour le triage du courrier et les opérations postales.

Vous devez posséder trois à cinq ans d'expérience dans la gérance d'assurance de qualité dans un entourage de fabrication ou distribution. Des aptitudes hautement développées dans la résolution de problèmes et une connaissance solide des techniques de statistique sont essentielles.

Cette offre d'emploi est accompagnée par une compensation compétitive, des avantages sociaux compréhensifs et une excellente perspective pour un avancement de carrière.

Si vous détenez les qualifications et les aptitudes inter-personnelles pour relever le défi de ce poste, faites-nous parvenir votre curriculum vitae, indiquant le numéro de référence 87-CPC-FHD-0-32 à l'adresse suivante **avant le 19 juin 1987.**

Société Canadienne des Postes
Centre d'emploi
9828, 104ème avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 2T0

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

ESPACE À LOUER
Téléphone: 423-5672

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
9634 - 142e rue
Centre d'Achat Crestwood
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton, Alta-#202, 8815-92e rue T6C 4J4 - Tél.:469-9694
Grande Prairie-#400, 9835-101e ave - Tél.:532-3587
Dawson Creek, C.B.-#19, 1405-102e ave - Tél.:782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060 avenue Jasper
Edmonton, Alberta Tél: 420-6850 T5J 3R8

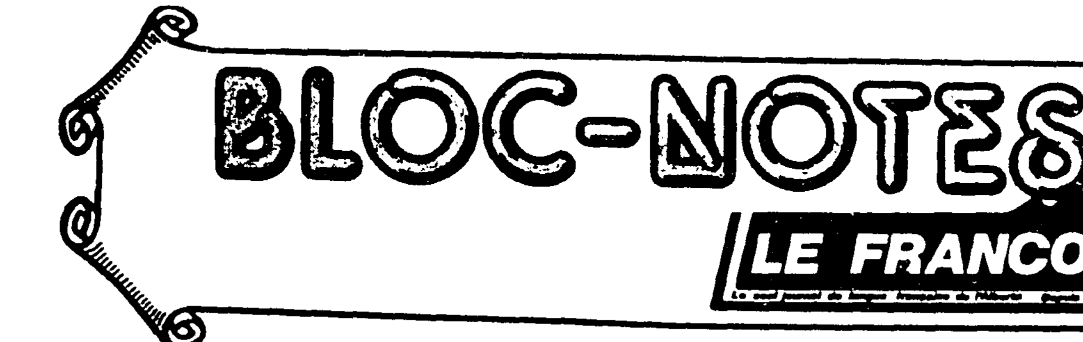
"Cadrin Denture Clinic"
Bernard Cadrin
Edifice G.B. 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur 439-6189 Rés: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217 - 112e Rue

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue, Tél: 439-3797

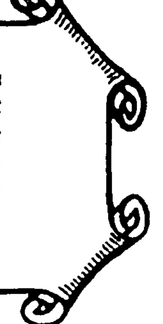
Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202,10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104 ave & 120 rue
Edmonton (Alberta)
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN



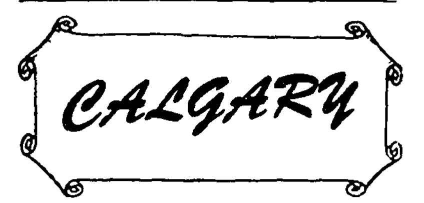
La ligne des Bonnes Nouvelles



Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.

BONNYVILLE

«LA SOCIÉTÉ DU FESTIVAL BONNYVILLOIS» voudrait mettre sur pied pour une deuxième année consécutive, un Festival Bonnyvillois. Nous avons présentement besoin de bénévoles pour que le festival soit mis sur pied pour les dates prévu. Tous les membres intéressés à la réalisation du festival sont priés de téléphoner au 826-5275 pour de plus amples renseignements. Par la même occasion nous sommes à la recherche de talents locaux.



Le 24 JUIN - RETROUVAILLES '87 - Cette année, il faut se retrouver et fêter la St-Jean ensemble. Le 24 juin c'est l'ouverture de la Semaine francophone qui débutera par un spectacle de grande envergure mettant en vedette plusieurs talents de Calgary tels que: La Voix de Rocheuses, Claude Langlois, Les Gigueurs de Calgary, Denise Withnell, Eddy Cormier, Jean-Pierre Doucet, Sylvie Gignac, Charlie Chiasson, Eric Tremblay et Jocelyne d'Amour. Le spectacle sera suivi d'une danse et d'un léger goûter. Le tout se déroulera au Centre Culturel du 3015, 15ème rue N.E., au coût de 8$ par personne. Le spectacle débutera à 20h. Soyez-y, c'est important les retrouvailles! Informations et réservations: 228-4095.

La SOCIÉTÉ de THÉÂTRE de CALGARY présentera les 12, 13 et 14 juin prochains, 20h, sa dernière pi èce pour la saison 86-87 s'intitulant «Bonne fête maman» d'Elizabeth Bourget. Cette comédie des temps modernes prendra place au Théâtre Betty Mitchell situé au 1415, 14e rue N.O. Calgary. Les billets sont en vente au Carrefour ainsi qu'au centre français de l'université au coût de 8$ pour les non-membres et de 5$ pour les membres ainsi que les étudiants et personnes âgées.

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT - Stéréo Electronic avec 4 hauts-parleurs et cassettes 8 pistes: 150$; Cage d'oiseaux ronde sur pieds: 10$; Congélateur debout de marque Hot-Point, 14,8 pieds cubes: 150$; Congélateur couché, 10 pieds cubes: 150$; 2 bureaux avec carte géographique, 3 tiroirs propres: 60$ chacun; 1 téléviseur noir et blanc de marque Sylvannia, 10 pcs: 35$; 1 Bar-B-Q au gaz propane: 75$; Un ensemble de pots à café, sucre, farine, une boîte à pain et une poubelle: 35$ pour l'ensemble; balançoire d'enfants: 80$; chaise berçante pour enfants: 7$; jouets: petite chaise haute, panier d'épicerie, lits d'enfants: 8$ chacun. Demandez Suzanne au 948-2632 (Airdrie)

Je suis sans emploi, dans la trentaine et je CHERCHE un compagnon français sobre pour faire des sorties et activités telles que parties de cartes, parties de quilles, visites diverses, etc. GAY s'abstenir. Contactez Gervais: 273-9271.

RECHERCHE une gardienne à temps partiel. Contactez Lise au 295-8168.

DAME ferait ménage dans les maisons privées, demandez Mme Langevin au 277-7601

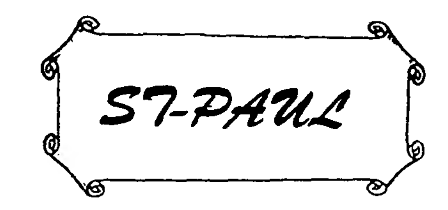
Je FAIS des coupes de cheveux, des permanentes et des teintures à la maison. Demandez Lucille au 285-5356



L'ASSOCIATION CULTURELLE Franco-canadienne de la Saskatchewan célèbre cette année son 75e anniversaire de fondation. Au nombre des activités commémorant cet événement, l'A.C.F.G. organise un grand «Souper des Retrouvailles» le 2 août prochain dans le cadre de la Fête Fransaskoise à Prud'homme. Pour cette occasion et pour affirmer les liens qui unissent tous les francophones originaires de la Saskatchewan, l'A.C.F.C. invite tous les Fransaskois et Fransaskoises qui habitent maintenant en Alberta, à communiquer par téléphone avec son bureau provincial le plus tôt possible: au (306) 569-2188 (2 fois) nous acceptons les frais d'interurbains.



À VENDRE à High Prairie (Alberta) 1/4 section, 40 acres, coupés, pilés avec un réservoir et aussi 1/4 section, 145 acres en foin avec maison 3 chambres à coucher sur 2 étages + établi pour travailler. Peut se vendre séparément. 523-2232 après 16h. 28/7



EXPOSITION HÔPITAL Ste-Thérèse - Le musée historique de St-Paul «Historical Museum» ouvre ses portes pour la saison d'été. Afin de souligner l'ouverture du nouvel hôpital Ste-Thérèse, le musée fait revivre les services de l'hôpital depuis sa fondation et d'autres services médicaux depuis 1907. On vous invite à visiter ces expositions entre 10h et 17h du lundi au vendredi.

EDMONTON

SOUPER AU HOMARD DE LA SAA - La Société des Acadien(ne)s de l'Alberta organise, pour le 13 juin prochain, un souper au homard. L'activité, à laquelle tout le monde est invité, Acadien ou non, se déroulera au Bonnie Doon Community Hall (9240, 93e rue, Edmonton) et aura comme invité d'honneur, le sénateur acadien Jean-Maurice Simard. Le tout débutera à 18h30 par un cocktail gracieuseté de l'A.C.F.A. provinciale et sera suivi d'un vin d'honneur offert par le Consulat général de France. Le «toast» sera présenté par la Sagouine de l'Ouest. Puis, succèdera le souper au homard proprement dit. Ceux qui auront envie de danser pourront s'en donner à coeur joie, au son de la musique sur disques d'André Roy. L'animateur fera jouer la musique dansante et la musique acadienne. Les invités pourront profiter, en fin de soirée, du goûter préparé pour eux. Pour clôturer le tout, un prix de présence, consistant en une oeuvre d'art du Québec, gracieuseté du Bureau du Québec à Edmonton, sera tiré. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! On peut se procurer les billets, au coût de 25$ la personne, à la Caisse Francalta (8806, 92e rue, Edmonton) ou à la Librairie le Carrefour (8536, 109e rue, Edmonton). Hâtez-vous, car le nombre est limité. Et surtout - qu'on se le dise! - le souper est ouvert à tout le monde. 9/6

RECHERCHE un co-locataire pour sous-louer une chambre dans un appartement situé dans un duplexe, du 1er juin au 31 août. Situé dans le quartier de Bonnie Boon. Loyer très abordable, très propre, à dix minutes de marche du centre d'achat Bonnie Doon. Pour plus d'information, demandez Michel au 423-5673 et après 16h30 composez le 469-0177 16/6

À LOUER logement Quartier «Ritchie» Co-op Quartier du Collège 4-Plex, 3 chambres à coucher sur 2 étages 530$/mois, personne à contacter: Nicole 439-9099. 30/6

MOBILIER IKA à vendre. Ensemble de mobilier de bureau, de cuisine, de salon et de chambre à coucher IKA. Une année et demie d'usure seulement. Valeur globale initiale: 3 300$. Doit déménager. Laisse le tout avec plusieurs autres accessoires non compris à 2 000$ seulement. Appelez Yves durant les heures de bureau au 423-5672 ou à la maison au 424-0224. 30/6

CAMP THÉÂTRE EN PLEIN AIR - Organisé en collaboration avec la Boîte à Popicos et l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. Date: du 27 juillet au 7 août 1987; lundi au vendredi de 9h à 15h30. Personne ressource: Claude Bois. Frais de scolarité: 50$. Lieu: École Maurice Lavallée. Description du cours: L'enfant mémorisera et apprendra à dire de courts textes littéraires regroupés autour d'un thème. L'enfant sera initié à des jeux créatifs à partir des méthodes d'improvisation et de mise en situation. Ce cours s'adresse aux: enfants de 8 à 12 ans. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec: Fernande Bergeron ou France Gauvin - Éducation permanente/Faculté Saint-Jean - 8406, 91e rue, Edmonton (Alberta) T6C 4G9 - Téléphone (403) 468-1582. 30/6

DÉBAT SUR LA PEINE CAPITALE - L'Association «Edmonton Criminal Trial Lawyers Association» présente un débat sur la peine capitale le 11 juin 1987 à 19h au Centre des Congrès. 16/6

Les dossiers de l'A.C.F.A.



Données tirées du sondage effectué en septembre-octobre 1985 par Réalités canadiennes à la demande du Commissaire aux langues officielles

1 CONNAISSANCE DU FRANÇAIS OU DE L'ANGLAIS, ET APPUI À L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

	RÉGIONS MAJORITAIREMENT ANGLOPHONES					QUÉBEC	CANADA
	ATLANTIQUE	ONTARIO	PRAIRIE	C.-B.	LES 4 RÉGIONS		
1.1 Compétence : % de ceux qui peuvent «converser, mais pas très facilement» ou «sans aucune difficulté»	20 %	23 %	13 %	13 %	19 %	47 %	26 %
1.2 Appui de principe au bilinguisme : % de ceux qui sont d'accord avec l'affirmation suivante : «Ce serait une bonne chose si tous les Canadiens savaient le français et l'anglais»	92 %	83 %	75 %	77 %	81 %	97 %	87 %
1.3 Utilité pour les jeunes : % de ceux qui considèrent la connaissance des deux langues «très» ou «moyennement» importante pour l'avenir des jeunes	93 %	82 %	74 %	69 %	79 %	99 %	84 %
1.4 Enseignement obligatoire : % de ceux qui appuient l'enseignement obligatoire des deux langues dans toutes les écoles canadiennes	77 %	70 %	57 %	59 %	66 %	93 %	73 %
1.5 Signification personnelle : % de ceux qui estiment qu'il leur serait «très» ou «assez» utile de parler, ou de mieux parler, l'autre langue	38 %	34 %	23 %	19 %	30 %	70 %	40 %

2 LANGUES DANS LESQUELLES LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX ET L'ENTREPRISE PRIVÉE, DEVRAIENT OFFRIR LEURS SERVICES

	RÉGIONS MAJORITAIREMENT ANGLOPHONES					QUÉBEC	CANADA
	ATLANTIQUE	ONTARIO	PRAIRIE	C.-B.	LES 4 RÉGIONS		
2.1 Services fédéraux : % de ceux qui ont nommé le français et l'anglais	82 %	71 %	62 %	59 %	68 %	88 %	74 %
2.2 Services provinciaux : % de ceux qui ont nommé le français et l'anglais	74 %	55 %	45 %	36 %	52 %	72 %	57 %
2.3 Services de l'entreprise privée : % de ceux qui ont nommé le français et l'anglais	70 %	46 %	37 %	30 %	44 %	76 %	53 %

3 SERVICES DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

	RÉGIONS MAJORITAIREMENT ANGLOPHONES					QUÉBEC	CANADA
	ATLANTIQUE	ONTARIO	PRAIRIE	C.-B.	LES 4 RÉGIONS		
3.1 Écoles : % de ceux qui estiment que la minorité provinciale de langue officielle devrait avoir le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue	76 %	68 %	72 %	57 %	69 %	88 %	74 %
3.2 Hôpitaux : % de ceux qui estiment que la minorité provinciale de langue officielle devrait avoir droit aux services hospitaliers dans sa langue	78 %	69 %	56 %	55 %	65 %	89 %	71 %
3.3 Bureaux de poste : % de ceux qui estiment que la minorité provinciale de langue officielle devrait avoir le droit d'acheter des timbres dans sa langue	73 %	54 %	53 %	49 %	55 %	85 %	63 %
3.4 Grands magasins : % de ceux qui estiment que la minorité provinciale de langue officielle devrait avoir le droit d'être servi dans sa langue dans les grands magasins	62 %	41 %	36 %	29 %	41 %	82 %	52 %

4 FRÉQUENCE DES CONTACTS DE LA MAJORITÉ AVEC L'AUTRE LANGUE ET APPUI AUX SERVICES POUR LA MINORITÉ DE LA PROVINCE

		FRÉQUENCE DES CONTACTS AVEC L'AUTRE LANGUE				
		TOTAL	JAMAIS	À L'OCCASION	1-2 FOIS PAR SEMAINE	TOUS LES JOURS
4.1 Appui aux services hospitaliers	Anglophones hors du Québec	65 %	54 %	71 %	81 %	87 %
	Francophones au Québec	89 %	85 %	83 %	89 %	96 %
	Les 2 majorités confondues	71 %	57 %	75 %	84 %	92 %
4.2 Appui à l'enseignement	Anglophones hors du Québec	68 %	59 %	75 %	78 %	91 %
	Francophones hors du Québec	88 %	84 %	84 %	88 %	92 %
	Les 2 majorités confondues	73 %	61 %	77 %	82 %	92 %
4.3 Appui au service dans les bureaux de poste	Anglophones hors du Québec	55 %	43 %	63 %	72 %	81 %
	Francophones au Québec	84 %	77 %	79 %	84 %	92 %
	Les 2 majorités confondues	62 %	46 %	68 %	77 %	86 %
4.4 Appui au service dans les grands magasins	Anglophones hors du Québec	41 %	29 %	47 %	51 %	75 %
	Francophones au Québec	81 %	74 %	76 %	78 %	89 %
	Les 2 majorités confondues	51 %	32 %	56 %	62 %	82 %

5 APPRENTISSAGE DE L'AUTRE LANGUE ET APPUI AUX SERVICES DESTINÉS À LA MINORITÉ PROVINCIALE

		ANNÉES D'ÉTUDE DE L'AUTRE LANGUE				
		TOTAL	0	1-2 ANS	3-4 ANS	5 ANS ET PLUS
5.1 Appui aux services hospitaliers	Anglophones hors du Québec	65 %	54 %	59 %	65 %	79 %
	Francophones au Québec	89 %	92 %	87 %	84 %	90 %
	Les 2 majorités confondues	71 %	60 %	63 %	69 %	83 %
5.2 Appui à l'enseignement	Anglophones hors du Québec	68 %	58 %	63 %	66 %	82 %
	Francophones au Québec	88 %	89 %	79 %	85 %	89 %
	Les 2 majorités confondues	73 %	61 %	66 %	70 %	85 %
5.3 Appui au service dans les bureaux de poste	Anglophones hors du Québec	55 %	41 %	49 %	55 %	73 %
	Francophones au Québec	84 %	86 %	80 %	77 %	87 %
	Les 2 majorités confondues	62 %	49 %	54 %	61 %	78 %
5.4 Appui au service dans les grands magasins	Anglophones hors du Québec	41 %	31 %	37 %	35 %	56 %
	Francophones au Québec	81 %	86 %	76 %	76 %	82 %
	Les 2 majorités confondues	51 %	40 %	44 %	44 %	44 %

(Nous désirons remercier la direction de la revue Langue et Société pour nous avoir permis de reproduire les résultats du sondage parus dans le N°19 d'avril 1987)